

Postes de travail virtuels

Le service d'hébergement de postes de travail virtuels est disponible pour les unités administratives, incluant les centres et chaires de recherche de l'Université Laval, et pour les projets institutionnels.

Ce service vous offre la possibilité d'acquérir annuellement des postes de travail virtuels avec processeurs graphiques (GPU) ou processeurs réguliers (sans GPU). Les versions courantes des systèmes d'exploitation de postes de travail Windows sont supportées.

Pour obtenir le service

- Pour commander une grappe de postes de travail virtuels, soumettre votre demande, à aide@dti.ulaval.ca, contenant:
 - Le nombre de connections concurrentes,
 - Le niveau de service avec ou sans GPU,
 - Ainsi que l'espace disque requis (voir l'offre de stockage accessible dans le site Web).
- En cas de besoin, demandez l'aide de la personne ressource en informatique de votre unité.

Suivi de la demande

Vous recevrez la confirmation et le suivi de votre commande par courriel.

Tarif

Postes de travail virtuels	Configuration
	Achat 1 an
Bloc de 30 sessions concurrentes sans GPU	450 \$
Bloc de 30 sessions concurrentes avec GPU	2100 \$
Coût achat du stockage, équivalent intermédiaire (Alloué)	0,30\$/Go/Année
* facturation mensuelle possible en cours d'année si requis (coût mensuel)	

- Tous les prix incluent la maintenance et les licences de l'OS.
- L'achat est valide pour une période d'un an.
- Frais d'installation incluant le retrait de service: 250\$ (par demande de création)

Assistance

En premier lieu, lors d'un problème technique ou pour toutes questions au sujet de ce service, veuillez communiquer avec votre service informatique en unité ou en faculté.

Si le problème persiste, le personnel informatique de votre centre de services pourra communiquer avec le centre de services de la DTI.

Téléphone 418 656-3111

Courriel aide@dti.ulaval.ca

Heures d'ouverture Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Horaires d'été (du 2^e lundi de juin jusqu'au 2^e vendredi d'août)

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h à 16h30

Vendredi de 8h30 à midi et de 13h à 16h

Assistance en dehors des heures ouvrables. Du lundi au vendredi de 17 h à 23 h, samedi et dimanche entre 7 :00 et 23 :00. Après les heures ouvrables normales, ce sont les équipes de garde de la DTI qui sont en service sur appel en cas de problème. Voir [la page du calendrier de garde](#) pour la liste des services supportés et le processus pour rejoindre les équipes.